



Dossier de l'OHI n° S3/0302/ABLOS

LETTRE CIRCULAIRE 13/2019
1^{er} mars 2019

ANNONCE DE LA 10^{ème} CONFERENCE BIENNALE ABLOS
Monaco, 8-9 octobre 2019

Références :

A. Mandat et Règles de procédure du comité consultatif OHI-AIG sur le droit de la mer (ABLOS)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Conformément aux dispositions des documents en référence A et au Programme de travail de l'OHI pour 2019 approuvé par les Etats membres de l'OHI, la 10^{ème} conférence biennale organisée par le comité consultatif OHI-AIG sur le droit de la mer (ABLOS) se tiendra à Monaco les 8 et 9 octobre 2019. Le thème de la 10^{ème} conférence ABLOS est le suivant :

« Opportunités et défis liés à la gouvernance des océans de la planète »

2. La 10^{ème} conférence ABLOS se tiendra au même endroit que les précédentes éditions, au Secrétariat de l'OHI à Monaco. Ce lieu ne permettra pas de recevoir plus de 90 délégués ; les places seront par conséquent attribuées dans l'ordre de réception des formulaires d'inscription. Les inscriptions seront acceptées sur la base du « premier arrivé, premier servi », sous réserve du paiement intégral des frais d'inscription.

3. Des renseignements relatifs à la 10^{ème} conférence ABLOS sont disponibles sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : www.iho.int > Comités et GT > ABLOS > 10^{ème} conférence ou via le lien direct :

https://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/ABLOS/ABLOS_Conf10/ABLOS_Conf10.htm

Cette page web sera mise à jour au fur et à mesure que de plus amples informations seront disponibles.

4. Les inscriptions devront être déposées à l'aide du formulaire joint en Annexe A ou téléchargé à partir de la page ABLOS du site web de l'OHI. Le coût de l'inscription s'élève à 300 euros. Les frais d'inscription comprennent une copie du compte rendu en format numérique, les rafraîchissements du matin et de l'après-midi, les déjeuners ainsi qu'une réception officielle en soirée. Les étudiants en licence à temps plein qui sont retenus pour faire une présentation seront exemptés de frais d'inscription.

5. L'université technique du Danemark (DTU) héberge le site web de la conférence ABLOS à l'adresse suivante : <http://www.ablosconference.com/> à partir duquel des résumés, des présentations et des articles peuvent être téléchargés. Le site fournit également le détail de l'organisation des thèmes et du programme des sessions de la conférence.

6. Comme lors des précédentes conférences ABLOS, toutes les présentations seront faites en anglais et aucune interprétation ne sera assurée. Les présentations seront prises en compte pour inclusion dans le programme uniquement sur réception du résumé correspondant. Tous les résumés devront être soumis au comité d'organisation aux fins d'examen via le site web de la conférence ABLOS susmentionné au plus tard le 15 mai 2019.

7. Au nom d'ABLOS, le Secrétariat de l'OHI demande aux Etats membres de diffuser l'invitation à participer à la conférence à la fois au sein de leur organisation et au sein des autorités nationales et des établissements d'enseignement pertinents.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kampfer', written in a cursive style.

Abri Kampfer
Directeur

Annexe A : Formulaire d'inscription

10^{ème} conférence biennale ABLOS
Opportunités et défis liés à la gouvernance des océans de la planète
8 - 9 octobre 2019
OHI, MONACO

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

VEUILLEZ COMPLETER ET SOUMETTRE CE FORMULAIRE PAR COURRIEL, TELECOPIE OU MEL A :

Adresse du contact :

David Wyatt
Organisation hydrographique internationale
4B Quai Antoine 1^{er}, BP 445, MC98011 MONACO Cedex, Principauté de Monaco
Télécopie : +377 93 10 81 40
Mél : cl-lc@iho.int

Titre :
Prénom :
Nom de famille :
Fonction :
Institution/Organisation :
Adresse :
Ville :
Code postal :
Pays :
Tél :
Télécopie :
Mél :
Nom du partenaire, si accompagné :

Veillez cocher la case qui, selon vous, décrit le mieux votre employeur :

- Service hydrographique :
- Agence cartographique nationale :
- Agence nationale de sécurité maritime :
- Autre département gouvernemental :
- Organisation intergouvernementale :
- Organisation non-gouvernementale :
- Milieu universitaire :
- Affaires / Industrie :
- Autre (veuillez préciser) :

Frais d'inscription :

300 euros par personne.

Les frais incluent les comptes rendus sur clé USB, les rafraîchissements du matin et de l'après-midi, les déjeuners ainsi qu'une réception en soirée. Les étudiants en licence à temps plein dont les résumés seront retenus seront exemptés de frais d'inscription.

Moyen de paiement (veuillez cocher) : Carte de crédit Virement bancaire

Montant total à payer :

Paiement par carte de crédit :

Veuillez débiter ma carte de crédit (veuillez cocher) : Mastercard VISA

Nom du détenteur de la carte :

Signature :

Numéro de la carte :

Date d'expiration :

Paiement par virement bancaire :

Virement en EURO sur le compte suivant :

Compagnie Monégasque de Banque

23, avenue de la Costa

Boîte postale 149

Monte Carlo

MC 98007 – Monaco (Principauté de Monaco)

Compte n ° 701251 – 00002 (Euros)

Code Swift CMBMMCMX

Code IBAN MC 581756 900001 701251 0000297

Veuillez noter que tous les frais de banque et toutes les commissions doivent être réglés, pour que le montant total soit crédité sur le compte ci-dessus. Vous devrez vous munir d'une copie de votre virement bancaire pour compléter votre inscription à la conférence.

Toute annulation devra être faite par écrit à l'adresse de contact ci-dessus. Le remboursement, déduction faite des frais et commissions, se fera uniquement si l'annulation intervient avant le 19 juillet 2019.

Les réservations de chambres doivent être faites directement auprès des hôtels. Pour bénéficier du tarif spécial ABLOS, veuillez indiquer ABLOS10 ; pour connaître les options et les tarifs hôteliers, veuillez consulter le lien suivant à la page d'accueil de la conférence ABLOS 10 :

https://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/ABLOS/ABLOS_Conf10/ABLOS_Conf10.htm.